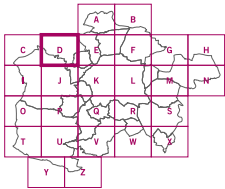


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLANCHE D

A0 / 1:5000



PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

— Limites communales

ZONAGE

— Limites de zones

— Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

UC

Zones urbaines de centres-bourgs et tissus anciens

UG

Zones urbaines généralistes

UGp

Zones urbaines de projet

UGcj

Zones urbaines de cœurs-jardins

UE

Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements

UEp

Zones urbaines de projet

UV

Zones urbaines vertes

AUG / 2AU

Zones à urbaniser résidentielles de proximité

AUE

Zones à urbaniser à vocation économique ou d'équipement

A

Zones agricoles

A1

Zones agricoles de proximité

A2

Zones agricoles paysagères

N

Zones naturelles

N1

Zones naturelles de proximité

N2

Zones naturelles spécifiques

Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :

A

Activités

C

Carrées

CL

Camping et loisirs

Cp

Copropriétés

BY

Gens du Voyage

M

Hébergements légers

J

Jardins

Lo

Logements

Ph

Photovoltaïques

V

Véhicules ou arboricoles

PATRIMOINE

B

Bâti remarquable

Bp

Bâti remarquable / petit patrimoine

Bm

Bâti remarquable / mur

E

Ensemble urbain

S

Site témoin

F

Filiat d'alignement

P

Patrimoine géologique

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

EBC

Espace Boisé Classé

A

Arbre isolé remarquable

CN

Continuité de nature à préserver

CNC

Continuité de nature à créer

ZH

Zones et milieux humides

EIP

Espace d'Intérêt Paysager et Écologique (EIP)

EIPB

EIP - Boisement

EIPV

EIP - Espace Vert

EIPC

EIP - Cœur d'Îlot

EIPT

EIP - Terrain et jardin cultivé

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

ER

Emplacement réservé

OAP

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

LP

Liminaire de protection des commerces

LPa

Liminaire de protection des rez-de-chaussée actifs

M

Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

ST

Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)

B

Bâtiment pouvant changer de destination